



Refus de mon assurance de me régler

Par **diamantine**, le **19/01/2015** à **01:22**

Bonjour,

Reconnu en catastrophes naturelles, devis accepté par l'expert, un 1° acompte versé (au bout de 5 mois au lieu de 2) mon assurance refuse de me verser le reste sans présentation des factures de réparation. Sur mes conditions générales, il est indiqué "une provision sur l'indemnité est versée dans les deux mois qui suivent la remise de l'état estimatif des dommages, l'indemnité définitive est versée dans le mois qui suit le versement de la provision". Malgré deux LR rien n'y fait. Qu'en pensez-vous ? que dois-je faire ? on me dit de faire une mise en demeure. Je réclame également le rapport de l'expert, impossible de l'avoir.

Merci de vos conseils.

Par **chaber**, le **19/01/2015** à **02:43**

bonjour

[citation]mon assurance refuse de me verser le reste sans présentation des factures de réparation[/citation]

Les dommages sont réglés en valeur « vétusté déduite » ou en valeur à neuf selon que l'extension de garantie en valeur à neuf aura ou non été souscrite.

Si les biens sont garantis en valeur à neuf, l'indemnité est délivrée en deux temps :

dans un premier temps, l'assuré perçoit une indemnité en valeur d'usage (vétusté déduite),
dans un second temps, l'assuré obtient l'indemnité correspondant à la valeur à neuf garantie sous réserve de production des justificatifs de réparation

<http://www.mementodumaire.net/dispositions-generales-2/la-post-catastrophe/dgp1-indemnisation-cat-nat/>

http://www.ffsa.fr/sites/jcms/c_50639/fr/assurance-des-catastrophes-naturelles?cc=c_51675

Par **diamantine**, le **19/01/2015 à 10:12**

bonjour a tous et merci chaber pour tes explications et surtout les liens le 1° m'a été très utile, j'avais lu quelque part que pour une commune en PPRT je ne payais pas la frachise, secheresse 1520€ apparemment d'après le tableau il n'en est rien. que penses-tu aussi de l'impossibilité de recevoir les conclusions de l'expert? merci d'avance. cordialement

Par **Tisuisse**, le **22/01/2018 à 11:35**

Bonjour diamantine,

Vous avez ouvert une autre file sur votre problème d'assurance, merci de rester sur la présente faute de quoi vous embrouillez votre affaire. J'ai donc supprimé cette autre file, ne vous en étonnez pas, et refaite votre message ici.

Bien à vous,

Tisuisse,
administrateur.

Par **diamantine**, le **22/01/2018 à 16:15**

bonjour tisuisse je ne savais pas comme le sujet était vieux.. je refais merci

Par **Tisuisse**, le **22/01/2018 à 18:15**

Même si vous pensez que le sujet est vieux, vous restez sur cette présente file puisque c'est la suite de votre problème et cela nous permet de mieux comprendre votre demande pour pouvoir y répondre.

Merci d'avance.